

OUVERTURE OFFICIELLE DES COURS MUNICIPAUX DES MONITEURS DES CENTRES VACANCES DE LA VILLE

1968



Les jeunes étaient nombreux pour cette réunion.

L'ouverture officielle des cours municipaux de moniteurs et monitrices de centres de vacances, devait être surtout l'occasion d'une manifestation de sympathie où se retrouvèrent plus de 100 jeunes gens. Certes, les personnalités responsables et organisatrices avaient pris place à une tribune improvisée, mais après les allocutions prononcées, l'atmosphère se trouva transformée par l'exubérance juvénile de l'assemblée.

Ils étaient, disons-nous, plus de 100 garçons et filles, et parmi eux 26 nouveaux inscrits. Mais ces « nouveaux » se retrouvaient parmi des amis, déjà.

Tout le Conseil d'administration de la Caisse des écoles était présent, auprès de M. Autran, adjoint au Maire, vice président ; MM. Jouvenceau Paganelli ; Bender et Gihuez ; M. Passaglia, adjoint au Maire ; M. Brémond, conseiller municipal ; MM. Triquet ; Francia, directeur de colonie ; Mme Boscq, économiste des colonies ; M. Hugonnet, instructeur de C. E. M. E. A. (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active) ; Mlle Gaudy, directrice de colonie, etc...

M. Autran, dans son allocution de bienvenue, ne manqua pas de remercier les jeunes gens et les jeunes filles d'être venus aussi nombreux.

Leur présence, en si grand nombre ne laisse-t-elle pas présager des cours intéressants autant instructifs que fructueux.

Aussi, après avoir dressé le bilan de l'année 1968, qui vit l'accueil de 1258 enfants dans les colonies municipales, situées dans l'Isère, M. Autran évoqua l'effort important entrepris par la municipalité de La Seyne qui subventionne largement la Caisse des écoles.

Cette aide financière, d'un grand apport, permet justement de maintenir à un prix modeste la participation familiale qui se trouve être, rappelons-le, de 12.000 A. F.

Cette participation, on s'en doute, n'est pas comparable à celles pratiquées dans les autres collectivités organisatrices de colonies de vacances. Cet effort financier, permet en outre, la mise en place de moniteurs dont l'effectif est en constante augmentation. On ne peut à ce sujet, s'empêcher de faire la comparaison avec d'autres colonies, où bien que les tarifs soient 2 ou 3 fois plus élevés, on constate, d'année en année, une diminution des effectifs de moniteurs.

S'adressant, ensuite plus particulièrement aux jeunes gens, M. Autran rappela quelques notions quant aux qualités exigées chez un moniteur : S'il est fait appel à leur dévouement à leurs aptitudes, ils leur faut aussi user d'une certaine psychologie devant le monde en fant, dont ils auront la charge. Mais l'assemblée présente, était déjà un bon vœux quant à la réussite des vacances 1969.

A ce propos, rappelons que ces cours municipaux seront organisés par équipes, composées des « élèves » des directeurs de colonies et des instructeurs CEMEA, ils auront lieu, chaque semaine, jusqu'au mois de juin.

Enfin, au terme de ces cours, les jeunes gens effectueront un

stage qui leur permettra d'acquiescer leur diplôme de moniteur.

Nos colons seynois les retrouveront donc, cet été, à la Motte-Bains, Bresle, Belle-Combe, Le Touvet et dans les deux camps de la Motte, qui accueilleront 30 adolescents.